

Classement des bovins nantais pour alimenter la filière vache Nantaise

Contexte : Depuis sa création en 2022, la filière viande bovine nantaise ne cesse d'augmenter ses volumes. Après une multiplication par 2 sur l'année 2025, un nouveau doublement des volumes est planifié d'ici 2 ans.

Dans ce contexte, la hausse des volumes impose aux éleveurs de connaître et d'assurer la qualité de leurs approvisionnements afin de garantir la réussite de la filière. Pour cela, nous vous invitons le

Novembre 2025 > Date à préciser

8h00 - 16h00 Durée : 7 h

Abattoir de Charal, 1 Place Jean Chavel, Cholet

Objectifs :

- Apprécier la morphologie de bovins vivants sur pied et être capable de décrire une conformation en lien avec les exigences de la filière vache nantaise.
- Connaître les points de repère et la manière dont une carcasse est évaluée
- Comprendre les principaux droits et devoirs définis par les accords INTERBEV.

Programme :

Matin :

- Accueil et attentes des participants
- Introduction et présentation de l'outil d'abattage
- Présentation classement sur pied (rappel des exigences et critères cahier des charges vache nantaise) et estimation en bouverie auprès de bovins (toutes races confondues)
- Présentation classement carcasse (rappel des exigences et critères cahier des charges vache nantaise) et estimation carcasse au poste de pesée et visite de l'abattoir

Après-midi :

- Présentation des différents accords interprofessionnels d'Interbev
- Restitution des résultats de classement sur les carcasses vues le matin
- Bilan de la journée

Animation et intervenants :

- Pierrick Boireau, Chargé de mission filière
- OUDOT Nicolas vétérinaire conseil chez Interbev



Inscription dès que possible

Auprès de

Pierrick Boireau:

06 77 77 92 48

pierrick.boireau

@vachenantaise.com

Public : éleveurs, porteurs de projets... ouvert à tous

Prérequis : aucun

Tarifs : gratuit pour les agriculteurs éligibles à VI-VEA et adhérents à une association de race ou variété locale du CRAPAL. Autres publics : nous contacter.

Repas : Pique nique apporté par chaque participant

Equipements : Des bottes seront fournies par l'abattoir. **Merci de préciser votre peinture lors de l'inscription**

Carte d'identité en cours de validité pour accéder au site

Modalités d'évaluation :

- Bilan en fin de formation pour évaluer ce que les participants ont retenu et leur satisfaction (remplissage d'un questionnaire et tour de table).

Une attestation de formation sera délivrée aux participants.

Aides financières pour la formation :

Crédit d'impôt formation :

Bien que prolongé à plusieurs reprises, à ce jour, aucune nouvelle prolongation du dispositif n'a été annoncée. Jusqu'au 31/12/2024, il y avait un crédit d'impôt formation (83,16 €/jour de formation plafonné à 40 heures/an en 2024). Montant multiplié par 2 en 2024 (soit 166,32€) pour les entreprises de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires annuel de moins de 2 millions d'euros.

Aide au remplacement :

- Le remplacement est possible le jour de la formation ou dans les 3 mois qui suivent.

Une aide de **123 € par jour de remplacement** (7 h) avec proratisation de l'aide si remplacement inférieur à 7 h. Aide du fonds régional de développement agricole.

Crédit d'impôt remplacement :

Possibilité d'avoir un crédit d'impôt remplacement de 80% des dépenses engagées, dans la limite de 17 jours/an (durée incluant formation, vacances et maladies) (règle 2024) - en attente de vote du plan de loi de finances pour 2025.

[Plus d'informations sur l'aide et le crédit d'impôt remplacement](#)

Consulter le [règlement intérieur](#) et les [conditions générales](#) de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins spécifiques (aménagements...), contactez la personne contact (page 1) dès que possible et au moins une semaine avant la formation.

CRAPAL Conservatoire des races Animales en Pays de la Loire,
55 La Moutonnaire, 44260 PRINQUIAU
contact@crapal.fr 02 40 56 60 00 <https://crapal.fr/>
Agrément de formation n° 52440766544

Qualiopi 
processus certifié


Délivrée par

ATALIA
CERTIFICATION

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION

Avec le soutien financier de



La Région soutient les races et variétés locales